

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Marseille – 28 mars 2018**

L'AG débute à 14h30

Le mot d'accueil du Président Lucien Salemi remercie les administrateurs des Entreprises du voyage Méditerranée de leur assiduité aux réunions. Ce sont tous des bénévoles, impliqués dans la démarche d'appui professionnel au sein des agences.

Cette année a également permis à la région Méditerranée d'assurer la présidence du Comité des Régions, fédérant ainsi les 9 régions qui deviennent les interlocuteurs intermédiaires entre le National et les adhérents.

Concernant la concurrence illégale, les EDV Med ayant particulièrement œuvré depuis quelques années, le taux de dossiers en cours est tombé de 12 à 4.

Enfin, Lucien Salemi souligne que la trésorerie des entreprises Méditerranée est saine, grâce à la bonne gestion des comptes, et au bénévolat et à l'engagement des administrateurs.

1. Présentation du rapport moral

Emmanuel GABAS, Secrétaire, remercie le travail de représentation de Jean GHIBAUDO puis de Jean-Pierre BENSARD auprès des instances du CDT 13, de l'OT 13, du Club de la Croisière et synthétise le travail de l'année en quelques points :

A/ Convention annuelle des EDV Mèd

Suite à la dernière convention, un débat s'est engagé autour d'un nouveau format de convention. Il en ressort des points à conserver (Des interventions de spécialistes, un format fédérateur autour de groupes de travail ou de réflexion métier sur un mode de coworking), et des points à changer (Durée de la convention, modalités financières, communication)

Il est également convenu d'impliquer davantage les agences en leur demandant leurs attentes.

B/ La rémunération Air Corsica

Depuis fin 2016, suite à la reprise de la desserte Corse par Air Corsica, s'est posée la question des montants de reversement et des commissions anciennement assurées par Air France. Plusieurs réunions de négociations ont été organisées, en Corse et à Marseille, aboutissant à un accord présenté et validé par le National.

Grâce à cette action « métier » Air Corsica est d'ailleurs en train de procéder aux reversements 2017.

C/ Le commerce illégal

Emmanuel GABAS rappelle la procédure :

Prévenir le vice-président de région

Vérification du dossier et rédaction d'un courrier adapté pour demander la mise en conformité.

Copie des dossiers à Jacques JUDEAUX, responsable de la commission Pratique illégale de la profession.

Suite au travail des Entreprises du voyage Méditerranée, un accès auprès des instances de la DGPP (Direction Générale de la Protection de la Personnes) a été possible en 2017.

Pour 2018, la décision est prise de consacrer une partie du budget des EDV MED pour saisir huissier ou avocat quand cela s'avère nécessaire.

Décision soutenue, éventuellement d'une demande de communiqué de presse auprès de la presse locale en cas de non fermeture d'un établissement demandée par la justice.

D/ Le Kit Autodiagnostic

L'initiative du siège d'offrir l'accès gratuit à des formations métiers a permis à 8 personnes au moins de suivre une formation métier, salariés enchantés de cette formation qui leur a permis de devenir plus performants

E/ Amélioration du suivi des adhérents

Le siège a mis en place un système de gestion du fichier adhérent accessible à toutes les régions, ce qui facilite le bon suivi des fichiers adhérents, ainsi que l'indication auprès des présidents de région, des adhérents APST bénéficiant, à titre gratuit, de la première année d'adhésion aux EDV.

Un process interne d'information des vice-présidents d'EDV Med est prévu et mis en place pour 2018.

⇒ Approbation du rapport moral à l'unanimité

2. Présentation du rapport financier

Présentation faite par Yves KIMMOUN, Trésorier.

Les recettes, basées sur les adhésions et sur une régularisation d'avoir, s'élèvent à 18.139€.

Les dépenses, quant à elles, montent à 24.602€, regroupant la création du site internet, le secrétariat et la comptabilité externalisés, les cotisations à différentes entités, les cadeaux de départ de partenaires ou collaborateurs, et, pour 2017, la participation cadeau pour le National à une partie de la convention de Rabat.

Cette année ; le bilan est donc déficitaire pour 6.131,02€.

⇒ Approbation du rapport financier à l'unanimité

Jean-Pierre MAS prend la parole pour s'exprimer sur la belle victoire concernant la suspension des surcharges GDS réservée aux seuls adhérents EDV, même si Amadeus oppose encore quelques remarques.

L'AG se termine à 15h40